

PRINCIPALES DEFINITIONS COURS SUR L'EMPLOI

Catégories socio-professionnelles

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (42 postes) ;
- les professions (486 postes).

CDI/CDD

- Un CDI est un contrat à durée indéterminée. Il ne peut être stoppé qu'à la suite d'un licenciement ou d'une démission.
- Un contrat de travail à durée déterminée (CDD) est un contrat de travail établi pour une durée précise, qui ne peut excéder, en principe, dix-huit mois et pour exécuter une tâche précise et temporaire (remplacement d'un salarié absent, accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise, emploi saisonnier, emploi aidé dans le cadre des mesures en faveur de l'emploi).

Chômage

- Le chômage représente l'ensemble des personnes en âge de travailler (15-74 ans), privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir.

Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par l'ANPE, et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

- On parle d'hâlo du chômage pour caractériser toutes les personnes à la frontière entre emploi, inactivité et chômage, et en particulier pour comptabiliser tous ceux qui ne sont pas officiellement comptabilisés comme chômeur alors même qu'ils sont dans une situation qui s'apparente à celle du chômage.

Cotisations sociales

Ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs, cotisations à la charge des salariés, et cotisations à la charge des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi.

Emploi

Activité professionnelle rémunérée. A ne pas confondre avec le travail, qui définit toute activité productive, même non rémunérée. Ainsi, tout emploi est un travail, mais tout travail ne correspond pas forcément à un emploi (exemple du bénévolat ou du travail domestique).

Emplois atypiques

- Sous le terme formes particulières d'emploi, (ou parfois emplois précaires) sont regroupés les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée à temps plein. Ce sont l'emploi à temps partiel, l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.
- Les emplois précaires sont des emplois salariés dont la durée n'est pas garantie. Celle-ci peut être soit limitée : contrats à durée déterminée (CDD), stages, emplois aidés (contrats emplois solidarité, contrats initiative emploi, emplois jeunes), soit incertaine : intérim (on ne sait pas forcément avec précision quand le contrat s'achèvera).

Emploi salarié/non salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Loi d'Engel

Loi stipulant que toute variation des revenus entraîne une évolution de la structure de la consommation. Ainsi, par exemple, lorsque le revenu d'un individu augmente, la part de son revenu consacré à la consommation de produits alimentaires diminue.

Population active/inactive

- La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs. La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :
 - exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
 - aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
 - être apprenti, stagiaire rémunéré ...;
 - être chômeur à la recherche d'un emploi.
- On définit conventionnellement les inactifs comme les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 14 ans , étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

Productivité

La productivité permet de mesurer l'efficacité du système productif, d'une entreprise par exemple. La productivité est donc une comparaison entre la production réalisée et les quantités de facteurs de production utilisés pour réaliser cette production.

Productivité du travail = quantité produite / quantité de travail utilisée.

SMIC

Le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) est le salaire horaire minimum légal en France métropolitaine ainsi que dans les départements d'outre-mer. Il a été institué par une loi du 2 janvier 1970 et il a pris la succession du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti), créé en 1950.

Le Smic est revalorisé au 1er juillet de chaque année en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation, à laquelle on ajoute la moitié de la croissance du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier (SHBO). Le gouvernement peut aussi ajouter "un coup de pouce" à ces augmentations.

Systèmes de retraite

- Le système de retraite par répartition

Ce système de retraite est fondé sur l'existence d'une solidarité intergénérationnelle. A chaque période, les pensions de retraite reçues par les retraités sont directement financées par les cotisations sociales prélevées sur les revenus des actifs. Ce sont donc, à un moment donné, les générations d'actifs qui financent, par leurs cotisations, les revenus des inactifs. Ce système repose sur la confiance des actifs dans l'existence d'une génération future qui viendra à son tour financer par leurs cotisations leur propre retraite.

- Le système de retraite par capitalisation

Ce système ne repose pas sur la solidarité. Au contraire, il fonctionne selon un principe individualiste : au cours de sa vie active, une personne doit se constituer une épargne, qu'il utilisera durant sa période de retraite. Cette somme est placée, le plus souvent à la Bourse, afin de gagner en valeur au cours du temps. Il n'y a donc pas de redistribution, ni entre générations, ni entre individus.

Taux d'accroissement naturel

Taux de natalité – Taux de mortalité

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante. On utilise usuellement le rapport entre le nombre d'actifs de 15 à 64 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs) et l'effectif de la population de la même tranche d'âge.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme ...

Théorie du déversement

Théorie selon laquelle le progrès technique détruit directement des emplois dans le secteur d'activité dans lequel il est introduit, mais en crée indirectement un nombre plus important dans d'autres secteurs d'activités

